



SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 4 octobre 2022

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Cullins, président
M. Ames, vice-président
M^{me} S. Wilson
L'hon. M. Hogan
M^{me} Bockus
M^{me} Anderson-Mason, c.r.

M. Austin
M. C. Chiasson
M. Guitard
M. Mallet
M^{me} Mitton

le 4 octobre 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son septième rapport de la session.

Le comité se réunit le 27 septembre 2022 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 119, *Loi modifiant la Loi sur les techniques du génie*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Carleton-York, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Ryan Cullins, député